J'ai porté plainte contre les parents du bébé Mohamed Nizar Merah pour apologie du terrorisme

écrit par Gerard Dunant | 24 novembre 2016

Envoi en recommandé avec avis de réception
Monsieur Jean-Michel Prêtre
Tribunal de Grande Instance
Place du Palais
06000 Nice

Monsieur le Procureur de la République,

J'ai l'honneur de vous informer des faits suivants : j'ai appris avec stupeur par la presse la semaine dernière que le service des naissances de la Mairie de Nice avait enregistré la naissance d'un enfant sous le nom de ***Mohamed Nizar Merah.***

Ce nom (Mohamed Merah) est le même que celui du terroriste musulman qui avait lâchement assassiné sept personnes en 2012.

Par ailleurs, la ville de Nice a elle-même été le théâtre d'un attentat perpétré par un autre terroriste musulman au volant d'un camion le 14 juillet 2016 dont le bilan s'élève à 86

morts et 434 blessés.

De plus, cet enfant est né début novembre, à quelques jours seulement de la date anniversaire des attentats du 13 novembre 2015 perpétrés eux aussi par des terroristes musulmans et dont le bilan s'élève à 130 morts et 413 blessés.

L'information circulant largement dans notre pays, et au vu de tous ces éléments, j'ai du mal à penser que le choix de ce prénom soit un hasard et je suis profondément choqué que des parents aient osé prénommer leur fils ainsi !!!…

En conséquence, je porte plainte contre les parents du jeune Mohamed Nizar Merah pour apologie du terrorisme, pour provocation et insultes à l'égard des victimes d'attentats terroristes et des citoyens français, et pour incitation à la haine raciale.

Vous remerciant pour la bienveillance avec laquelle vous examinerez ma requête, je vous prie, Monsieur le Procureur de la République, d'être assuré de ma considération distinguée.